REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article N°L 2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

****

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

LUNDI 11 mars 2024

à 19 H 00

Hôtel de ville, salle des mariages – 45, rue de la Mer à Luc-sur-Mer

En séance publique

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2023

2/ Compte-rendu de l'activité des conseillers communautaires (art. L 5211-39 al. 2 du CGCT)

2-01 Conseil communautaire du jeudi 25 janvier 2024 à 18h30 à Luc-sur-Mer

2-02 Conseil communautaire du jeudi 22 février 2024 à 18h30 à Colomby-Anguerny

3/ Rapport des Décisions du Maire (article L2122-23 du CGCT)

4/ Elaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

4-01 Débat sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

5/ Travaux d'aménagement cyclable du front de mer

5-01 Département du Calvados - Avenant n°1 à la convention du 21 juin 2021 de répartition des charges (travaux et entretien des ouvrages) et des domanialités

6/ Personnel et administration générale

6-01 Crèche multi-accueil Les Lucioles – Règlement de fonctionnement

6-02 Police municipale – Bâtons et techniques professionnelles d'intervention - Convention avec Christophe BARDY, Moniteur, pour l'organisation des 2 formations d'entrainements obligatoires par an

6-03 Remboursement de la part non prise en charge par le CNFPT de l'avance payée par un agent des services techniques en règlement de ses frais (hôtel, essence, péages) à l'occasion d'une formation « La conduite d'une gestion différenciée des espaces publics, verts et naturels »

7/ Finances

7-01 Subvention 2024 aux diverses associations locales

7-02 Approbation du compte financier unique 2023 du budget annexe Luc Animation

7-03 Approbation du compte financier unique 2023 du budget annexe Luc Location

7-04 Approbation du compte financier unique 2023 du budget principal de la Commune de Luc-sur-Mer

7-05 Budget annexe Luc Animation – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

7-06 Budget annexe Luc Location – Affectation des résultats d'exploitation et d'investissement de l'exercice 2023

7-07 Budget principal de la Commune de Luc-sur-Mer – Affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2023

8/ Informations diverses

Le Maire
Philippe CHANU

MAIRIE DE LUC-SUR-MER (Calvados)

*Publié le **7 mars 2024***